



AFFICHÉ LE
28 AOÛT 2026

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

(Conformément à l'article L 2121-25 modifié du CGCT)

DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT SATURNIN

DU JEUDI 27 AOÛT 2026

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DÉLIBÉRATION N°38/AG : DÉSIGNATION DES MEMBRES POUR SIÉGER A LA CONFÉRENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT (CIL)

EXAMINÉE LE 27 AOÛT 2026

DÉCISION : APPROUVÉE A LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, VOTE CONTRADICTOIRE ENTRE DEUX CANDIDATS

DÉLIBÉRATION N°39/AG : ORGANISATION DE SÉMINAIRES DE TRAVAIL ET D'ORIENTATION STRATÉGIQUE DES ÉLUS MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2026 – FIXATION DU CADRE FINANCIER ET DES MODALITÉS D'ORGANISATION

EXAMINÉE LE 27 AOÛT 2026

DÉCISION : APPROUVÉE A 16 VOIX POUR ET 4 VOIX CONTRE

FINANCE

DÉLIBÉRATION N°34FINANCE : INSTAURATION DE LA TAXE SUR LA VACANCE DES LOCAUX D'HABITATION (TVLH)

EXAMINÉE LE 27 AOÛT 2026

DÉCISION : APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

DÉLIBÉRATION N°35FINANCE : APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES (CLETC) DU 8 JUILLET 2026

EXAMINÉE LE 27 AOÛT 2026

DÉCISION : APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

DÉLIBÉRATION N°36FINANCE : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE (AMF) POUR REDISTRIBUTION AUX COMMUNES SINISTREES DES INCENDIES EN GIRONDE ET DANS LE VAR

EXAMINÉE LE 27 AOÛT 2026

DÉCISION : APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

**DÉLIBÉRATION N°37FINANCE : AMORTISSEMENT DES CONCESSIONS ET DROITS
SIMILAIRES DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES DE LA COMMUNE**

EXAMINÉE LE 27 AOÛT 2026

DÉCISION : APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

**DÉLIBÉRATION N°38FINANCE : DÉCISION MODIFICATIVE DU BUDGET ANNEXE DU VAL DE
VRAY**

EXAMINÉE LE 27 AOÛT 2026

DÉCISION : APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

**DÉLIBÉRATION N°39FINANCE : MODIFICATION DES TARIFS DU COURS DE LADY STYLING
DU VAL DE VRAY**

EXAMINÉE LE 27 AOÛT 2026

DÉCISION : APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

**DÉLIBÉRATION N°3URBA : VENTE DE LA PARCELLE ZH 298 SITUEE RUE DE VILLENEUVE A
LA SOCIETE GREESTONE IMMOBILIER (ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION
N°1/URBA DU 23/02/2026)**

EXAMINÉE LE 27 AOÛT 2026

DÉCISION : APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS